



Sections académiques de **POITIERS**

Déclaration FSU capa hors classe des agrégés Mardi 2 mai 2017

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres de la capa,

Le moment politique dans lequel nous nous réunissons est bien préoccupant, encore que prévisible à bien y regarder. Le FN participera au second tour des élections présidentielles le 7 mai prochain. Aucune leçon n'a été tirée de 2002 ; pire, les politiques menées n'ont que renforcé le socle de ce parti xénophobe, antirépublicain, rétrograde. La FSU, attachée aux valeurs de justice sociale, de solidarité, d'égalité et de tolérance, appelle à battre le FN le 7 mai prochain. Mais la lutte ne pourra s'arrêter là, tant notre société est menacée d'implosion aujourd'hui. Pour que cessent définitivement la défiance envers l'autre, le repli sur l'entre-soi et le tout sécuritaire, il faudra travailler à mettre sincèrement en œuvre une politique de redistribution, de lutte contre les inégalités croissantes, une politique de renforcement des services publics, une politique de paix quand tout incline à la concurrence la plus impitoyable.

La culture, l'École ont un rôle à jouer incontestablement. Mais ici encore, il faudrait davantage faire confiance aux enseignants, acteurs privilégiés de l'École plutôt que de la livrer régulièrement aux réformes des technocrates. La tolérance, le respect, le dialogue, l'humanisme s'apprennent dans la fréquentation assidue des textes, des œuvres, grâce à l'acquisition de savoirs scientifiques, à l'exercice constant de l'argumentation et du regard critique, au travers de la connaissance de soi, la maîtrise de son corps, de l'histoire, des cultures et des langues. Seulement, les réformes accélérées que le second degré a connues, les méthodes d'enseignement et d'évaluation que l'on voudrait aujourd'hui nous imposer, tout concourt à diminuer le temps de cette imprégnation culturelle et à en diluer le sens. Demain, il faudra donc plus d'ambition encore pour l'École, pour que les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice du métier pour les enseignants soient à la hauteur des valeurs du pacte républicain.

Bien sûr, on a parlé davantage d'éducation sous le quinquennat qui s'achève. La création de postes a repris ; mais elle n'a pas été à la hauteur des besoins démographiques, et les lycées connaîtront le problème avec des effectifs pléthoriques encore à la rentrée prochaine. La réforme du collège a fragilisé des pans entiers de savoirs et épuisé, découragé les équipes. Une timide revalorisation de nos carrières a eu lieu avec le PPCR ; mais elle supposera, pour être effective et pérenne, l'augmentation régulière du point d'indice. Beaucoup d'éléments demandent encore à être clarifiés d'ailleurs au sujet de la mise en place de la nouvelle carrière. La réforme de l'évaluation est engagée également avec les quelques réserves que le SNES-FSU a pu formuler à ce sujet : ainsi du « découpage » du métier en items, d'un avancement dans la carrière encore partiellement suspendu à l'évaluation...

Un des aspects intéressant du PPCR est bien l'affirmation de la vocation de chaque enseignant à dérouler sa carrière sur au moins deux grades, donc à accéder à la hors classe. Depuis quelques années déjà, bon nombre d'enseignants agrégés peuvent faire valoir leur droit à la retraite en ayant bénéficié de la revalorisation liée à la hors classe. Le

SNES-FSU a beaucoup travaillé à cela par ses interventions en CAPA et CAPN, par ses demandes de réécriture de la circulaire. Mais ne nous réjouissons pas trop vite ! L'examen des résultats de la CAPA de l'an dernier nous permet de mesurer le chemin qui nous reste à parcourir pour des propositions plus justes encore et plus en accord avec ce qui se passe au niveau national.

Sur 740 promouvables l'an dernier et 149 proposés à la CAPN, 47 promotions ont été prononcées : 42 au 11ème échelon et 5 au 10ème échelon pour notre académie. Parmi les proposés, 67 collègues étaient au 11ème échelon, qui n'ont pas tous reçu la même appréciation de Madame la Rectrice et n'ont donc pas eu les mêmes chances d'être promus : 27 collègues avaient obtenu l'avis «exceptionnel» et 26 parmi eux ont été promus ; 16 ont été promus avec l'avis «Remarquable» sur 23 proposés ; aucun collègue au 11ème échelon ayant reçu l'avis «Très honorable» n'a été promu. 5 collègues seulement au 10ème échelon ont été promus quand 48 avaient obtenu l'avis «exceptionnel» à cet échelon. D'où l'on voit que la dispersion des avis «exceptionnel» compromet la performance de l'académie de Poitiers en matière de promotion. Nous demanderons donc à Madame la Rectrice de revoir cette année la situation des 29 collègues au 11ème échelon auxquels elle a accordé un simple avis «Très honorable». Cela suppose de se défaire de l'application mécanique de la table des avis ; ce que pratiquent déjà bon nombre d'académies. C'est à une équité de traitement sur l'ensemble du territoire que nous en appelons ici. Avant CAPA, seuls 30 avis «exceptionnel» sur 74 sont attribués à des collègues au 11ème échelon, ceux-là même que la note de service qualifierait «d'expérimentés» ; 22 obtiennent un avis «Remarquable» et 29 un avis «Très honorable» donc. Cette répartition ne correspond pas aux prescriptions de la note de service ni aux principes de la future carrière, qui doivent nous guider ici.

Cela est d'autant plus urgent que lorsque l'on regarde la ventilation des avis des évaluateurs en amont, on est frappé là encore d'une grande inégalité. Du côté des chefs d'établissements, les mêmes remarques s'imposent année après année. Trop d'établissements, de collèges où il y a un ou deux agrégés, accordent un avis «très favorable» au 7ème, 8ème échelon, engageant l'avenir, puisque les avis ne doivent pas être rétrogradés sauf justification exceptionnelle. Même lorsque le seuil autorisé des 20% d'avis «Très favorable» est dépassé, on constate que ce n'est pas toujours à l'avantage des 11ème échelon : ainsi de Merleau Ponty à Rochefort avec pourtant 30%, de Valin à la Rochelle avec 31,6% (TF aux 9 et 8èmes échelons). Bellevue caracole à 45% d'avis «TF» juste devant le lycée de Parthenay (42,5%), le lycée de Civray (33%), du Bois d'amour (31%) quand l'IUT de la Rochelle n'est qu'à 11% seulement, comme le LISA; le lycée de Bressuire comme celui de St Maixent sont à 0 % (100% cependant d'avis TF sur le micro lycée) etc... Quel accompagnement des personnels de direction est fait par le rectorat pour les aider à respecter la circulaire ?

Au niveau des corps d'inspection, ce que nous n'avons cessé de dénoncer se produit encore : des retards conséquents d'inspection qui parfois constitueront une triple peine pour les collègues : passage à l'ancienneté, note non réévaluée, appréciation insuffisante pour la hors classe. Ces retards sont particulièrement significatifs et préjudiciables en Lettres, SVT, allemand, histoire géographie... Il est désespérant de voir que nous devons, tous les ans, faire les mêmes remarques pour les mêmes disciplines. Des collègues exerçant en CPGE souffrent aussi de ces retards d'inspection dans notre académie. Ces notes ne devaient-elles pas être revues d'ailleurs avec la perspective de la nouvelle carrière ? Comment seront gérés ces collègues à l'avenir ? Les mêmes appréciations stéréotypées («professeur en cours de carrière qui répond aux attentes de l'institution») se répètent année après année et deviennent quasi offensantes après 25 années de service pour l'institution. Mais la sédimentation des appréciations au fil des années rend aussi l'appréciation incompréhensible, comme on le voit en SVT par exemple. Dans la

répartition des avis «très favorable», une grande injustice règne entre les 12,5% de l'anglais, les 14,8% en lettres classiques comparés aux 20% des autres disciplines. D'autant qu'en anglais comme d'ailleurs en allemand, lettres modernes et classiques, SVT, STI et histoire géographie dans une moindre mesure, ce ne sont pas toujours les 11ème échelon auxquels ce «Très favorable» est accordé ; loin de là ! Songeons que seulement 46% des 11ème échelon obtiennent un avis «Très favorable» des IPR, avec les effets que chacun peut facilement imaginer sur la carrière et la rémunération des personnels concernés. Prenons le cas des mathématiques : si les 20% d'avis «Très favorable» sont bien respectés, 11 de ces avis sur 30 sont dispersés sur des candidats aux 8ème et 9ème échelons qui ne sont pas proposés; autant dire que ces avis sont « perdus » alors que dans le même temps, nombre de collègues au 10ème échelon , avec plus de 20 années d'ancienneté dans la fonction, reçoivent un simple avis «Favorable» qui les écarte des propositions. La même situation se produit en Lettres. Le pire s'observe en anglais où les quelques avis «Très favorable» accordés le sont à des candidats non proposés, aucun des 11ème échelon de cette discipline ne recevant un avis «Très favorable» du corps d'inspection. Cette situation n'a que trop duré. La dispersion des avis «Très favorable» sur les échelons 7 et 8 devrait d'ailleurs cesser avec les nouvelles modalités d'accès à la hors classe.

Conformément à la note de service, nous reviendrons aussi sur les reculs d'avis dont il est bien dit qu'ils doivent être expliqués aux agents concernés. Conformément aux principes que nous défendons, nous reviendrons sur la situation de collègues non proposés actuellement, très avancés pourtant dans la carrière, mais souvent pénalisés par un passage à l'ancienneté.

Nous terminerons en disant une fois encore notre réprobation de voir cette capa réunie un jour de rentrée, dans des conditions extrêmement contraintes pour les élus que nous sommes. Aucun temps de préparation en effet ne nous a été imparti. Malgré nos demandes, vous avez décidé de maintenir cette date, arguant du calendrier national. Or, certaines académies se réuniront après nous encore. Nous observons et regrettons que le paritarisme ne s'exerce pas ici dans des conditions optimales. Les avis, qui doivent pouvoir être consultés, n'ont été accessibles aux personnels concernés que le mercredi 26, là où le calendrier prévoyait l'accès au jeudi précédent. Or, la période de vacances rend impossible un éventuel recours de la part des collègues auprès de leur chef d'établissement ou de leur IPR. Il est évident que ces remarques ne s'adressent absolument pas aux personnels des services qui font leur possible dans des conditions de travail que nous savons anormalement contraintes. Nous les remercions de leur investissement et de leur efficacité.